



# Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : [st-eloi@st-eloi.qc.ca](mailto:st-eloi@st-eloi.qc.ca)

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

## Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

## PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

inspectrice en bâtiment adjointe (présente le mercredi)

Denis Filion, employé municipal (saisonnier)

## CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

Mme Louise Rioux, conseillère #1

M. Jonathan Rioux, conseiller #2, pro-maire

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

Mme Mireille Gagnon, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

Lundi le 5 octobre 2020 à 19 h 30

Rapport Municipal  
Septembre 2020

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ÉLOI**

La Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 200\$ à la bibliothèque municipale de Saint-Éloi pour l'achat de papeterie.

## **SUBVENTION CORPORATION DES LOISIRS**

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a versé un premier montant de 1500\$ à la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi en mars 2020;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé en 2016 les procès-verbaux de leur réunion et un suivi budgétaire mensuel;

Attendu qu'il reste un montant de 1500\$ à donner pour l'année 2020;

Pour ces motifs, la municipalité de Saint-Éloi verse le dernier montant de 1500\$ de la subvention à la Corporation des Loisirs de St-Éloi et ceci afin de les aider à payer les dépenses incompressibles tel que l'électricité et autres.

## **SIGNATURE CONTRAT DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE POUR LA ROUTE DE LA STATION AVEC LE DÉNEIGEMENT M. SIROIS INC.**

La Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat de déneigement et de déglacage de la Route de la Station sur une distance de 4.491km à partir de l'intersection de la rue Principale de la Municipalité de Saint-Éloi et se terminant à l'intersection du chemin Pettigrew de l'Isle-Verte à notre entrepreneur des chemins d'hiver Déneigement M.Sirois inc. au montant de \$22652 taxes incluses et ceci pour deux ans. De plus, Monsieur le maire Mario St-Louis et Madame la directrice générale Annie Roussel sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi avec Déneigement M. Sirois inc.

## **CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DU KRTB**

Nous sommes à l'écoute de vos besoins en intervention.

Notre mission : Contribuer à répondre aux besoins de la population du KRTB concernant la problématique du suicide, le tout en intervenant prioritairement auprès de toutes personnes qui sont touchées de proche ou de loin par le suicide.

Nos services : Sensibilisation et formations sur mesure, Support clinique aux intervenants du milieu, Programme de formation (Agir en sentinelle pour la prévention du suicide), Programme de postvention en milieu scolaire et en milieu de travail, Soutien téléphonique, Rencontre individuelle, Groupe d'entraide pour personnes endeuillées par suicide.

Pour nous rejoindre: Téléphone : 418-862-9658, Courriel : [info@cpsdukrbt.org](mailto:info@cpsdukrbt.org)

Site internet : <http://www.cpsdukrbt.org/> Instagram : @cpsdukrbt

## **RÉSOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS**

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 20 ménages de la Municipalité de Saint-Éloi ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi :

Demande au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

Transmet une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

## **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #267 CONCERNANT LE DÉBRANCHEMENT DES GOUTIÈRES**

Un avis de motion est donné et la directrice générale présente le projet de règlement #267 concernant le débranchement des gouttières. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement. Une dispense de lecture est accordée.

## **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #268 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU**

Un avis de motion est donné et la directrice générale présente le projet de règlement #268 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement. Une dispense de lecture est accordée.

### **RECHARGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX**

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a demandé à Transport Sébastien Bélanger inc. un prix pour faire du rechargement sur la Route Métayer;

Considérant que la municipalité a demandé +/- 50 voyages de 0-¾ concassé de gravière conforme aux normes du MTQ et que le site soit conforme aux normes du Ministère de l'Environnement;

Considérant que la municipalité a demandé un prix forfaitaire pour l'ensemble du travail ce qui comprend le matériel, le chargement, le transport le tout étendu, compacté et nivelé;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte la soumission de Transport Sébastien Bélanger inc. concernant les travaux de rechargement sur la Route Métayer de notre municipalité pour le montant de 248\$ du voyages plus taxes tel qu'indiqué dans le formulaire soumis.

### *Le saviez-vous?*



Photo: <https://bit.ly/2WGBEDp>

#### **Connaissez-vous les jardins de pluie?**

Ce sont des éléments esthétiques et fonctionnels d'un aménagement. Ils retiennent l'eau de pluie, créent des habitats pour la faune, embellissent une cour et aident à réduire le ruissellement de l'eau provenant d'une propriété. Sec la plupart du temps, un jardin de pluie capte temporairement l'eau de pluie qui s'écoule du toit d'une maison, d'une allée, d'un patio, etc.

#### **Quels sont les avantages des jardins de pluie?**

Ils contribuent à filtrer certains métaux, des bactéries, des particules de bardeau d'asphalte, de petites quantités d'huile, de graisse ou de sel qui se seraient retrouvés dans le système d'égout et éventuellement dans les cours d'eau.

**DEVENIR MEMBRE DU CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DU KRTB****Être membre du CPS du KRTB signifie que:**

Vous appuyez la prévention du suicide;

Vous pourrez participer aux assemblées générales ou spéciales et voter sur les orientations possibles de l'organisme;

Vous pourrez élire vos représentants au conseil d'administration;

Vous pourrez vous présenter pour devenir membre du conseil d'administration;

Vous serez informé de l'horaire des activités du CPS, semaine nationale ou autres.

Il n'en coûte que 7\$ pour devenir membre annuellement. Les dons sont les bienvenus et un reçu pour fin d'impôts est possible à partir de 20\$.

Inscription: <http://www.cpsdukrbt.org/le-cps/devenirmembre/>

Téléphone: 418-862-9658

**RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS**

**2 beaux logements à louer avec subvention gouvernementale,**

3½ avec services et activités soit : exercice une fois semaine, chorale et autres, chambre fermée, 2 repas par jour, service de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé.

- Un milieu de vie à échelle humaine, on y retrouve tranquillité, entraide, solidarité et support dans un décor paisible, sécuritaire et sécurisant.
- Vie active avec monitrice tous les mardis.
- Un service de livraison d'épicerie à domicile 1 fois/semaine

Pour plus d'informations, communiquer au (418) 898-3214.

**REMERCIEMENT / COLLECTE DE CANNETTES**

La Municipalité de Saint-Éloi tient à remercier toute la population d'avoir participé à la collecte de cannettes au mois de mai dernier. Nous avons recueilli un montant de 715\$. De plus, la MRC des Basques a voté un budget afin d'égaliser le montant que les municipalités ramassaient. Donc, la MRC des Basques va remettre un chèque au montant de 1430\$ à l'école l'Envol pour les activités des enfants. Merci de votre participation.

## **RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE**

Bonne nouvelle, la bibliothèque de Saint-Éloi est ouverte à partir de 18h00 à tous les mardis. Les consignes de base demeurent:

- masques obligatoires pour les 12 ans et plus
- désinfection des mains obligatoires
- distanciation sociale
- pour l'instant pas le droit de s'asseoir pour jaser

Vous pouvez choisir vous-mêmes vos livres, cependant lors d'un retour le livre sera mis en quarantaine, donc ne pourra pas ressortir le soir même. Apportez vos demandes spéciales, il nous fera plaisir de vous servir.

Au plaisir de vous revoir après tout ce temps! Vos bénévoles Josée et Rachel

## **L'ÉCO-BULLETIN**

Ce qu'on a constaté...

Une plus grande quantité de matières qui ne devraient pas être déposées au bac bleu se retrouve dans les camions de collecte de notre région depuis le début de la pandémie.

Un rappel à tous...

Les articles de papier, de cellulose et de cotons souillés – couches, mouchoirs, tampons nettoyants, éponges de maquillage et autres produits similaires – NE VONT PAS au bac bleu. Si vous ne voulez plus remplir votre poubelle de ce type d'articles, il est possible de trouver des produits équivalents réutilisables.

Les matériaux de construction – par exemple le gravier, béton, asphalte, brique, bois (naturel, traité ou peint), gypse, vitre, mélamine, revêtement de masonite ou cannelé, plancher flottant... – NE VONT PAS au bac bleu. Ils sont acceptés sans frais aux écocentres.

Par respect pour les employés du centre de tri, prenons le temps de faire un tri qui fonctionne. Au bac bleu, on met seulement papier, carton, verre, plastique et métal.

## **BUREAU MUNICIPAL**

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **lundi 12 OCTOBRE 2020** pour l'Action de Grâce.

## **LA CAPSULE SANTÉ - LE PORT DU MASQUE**

La maladie à coronavirus (COVID-19) est une infection virale qui peut dans certains cas entraîner des complications graves et même menacer la vie. La COVID-19 se propage surtout par contact rapproché entre les personnes, c'est-à-dire par l'inspiration de gouttelettes générées par une personne infectée lorsqu'elle éternue, tousse ou parle. Certaines personnes peuvent être atteintes du virus sans présenter de symptômes. Le masque permettrait de réduire la projection de gouttelettes et servirait donc surtout à protéger les autres. Le port du masque est obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts, les transports en commun et dans les écoles à partir de la 5<sup>ième</sup> année.

Il existe différents types de masques, soit le masque médical (jetable) et non médical (couvre-visage en tissu, réutilisable). Le masque non médical ou couvre-visage doit être constitué d'au moins deux couches de tissu tissé serré, permettre de respirer facilement et être suffisamment grand pour bien recouvrir la bouche et le nez. Choisissez un couvre-visage qui tient bien et avec lequel vous êtes confortable afin d'éviter d'avoir à le replacer fréquemment. Si vous éprouvez de l'inconfort en portant le masque, débutez par le mettre pour de courtes périodes à la fois à la maison afin de vous y habituer.

Voici les étapes à suivre afin d'utiliser votre masque de façon optimale.

- 1- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant 20 secondes. Si cela n'est pas possible, utilisez une solution désinfectante pour les mains.
- 2- Fixez le masque derrière les oreilles à l'aide des élastiques ou des cordons. Ajustez le masque sur votre visage en vous assurant qu'il recouvre bien votre nez et votre bouche.
- 3- Lorsque vous portez votre masque, évitez de lui toucher ou de porter les mains à votre visage. S'il est humide, souillé ou endommagé, vous devez le remplacer.
- 4- Retirez le masque à l'aide des élastiques ou des cordons sans toucher le devant du masque puis repliez-le sur lui-même.
- 5- S'il s'agit d'un masque à usage unique, jetez-le à la poubelle. S'il s'agit d'un couvre-visage en tissu, lavez-le à l'eau chaude avec le reste de votre lessive. Si vous n'êtes pas à la maison lorsque vous enlevez votre masque, conservez-le dans un sac en plastique fermé.
- 6- Répétez l'étape du lavage des mains après avoir retiré le masque.

En terminant, il faut garder en tête que le port du masque ne remplace pas les autres mesures recommandées telles que le lavage régulier des mains et la distanciation physique de 2 mètres. Il est toutefois un atout supplémentaire dans la lutte contre la COVID-19. Il est de notre devoir collectif de le porter afin de protéger les gens plus vulnérables qui nous entourent.

Marie-Christine Houle, pharmacienne pour les pharmacies Lépicier et Miousse

## ATELIER DE TAROT



**Début : Samedi le 17 Oct.**

**Durée 6 semaines**

**À St-Éloi**

**Max 8 participants (réservez tôt)**

**Pour information et réservation**



*Linda Langevin*

**Murielle Gallant 581 337-4777**

**organisatrice d'événements**

### **\*\* ATELIERS GYM CERVEAU \*\***

Présentement, nous sommes à la recherche d'un minimum de 2 personnes afin de combler un groupe et pouvoir offrir des ateliers Gym cerveau dans votre municipalité. Qu'est-ce que le Gym cerveau ??? Ce sont des ateliers où les participants font des exercices qui stimulent les neurones que ce soient par Quiz, sudoku, mot cachés, mots croisés, énigmes et j'en passe. Cette activité se veut un temps où le plaisir est garanti et un endroit où vous trouverez une ambiance familiale. Vite! Inscrivez-vous au 418-851-4088.

N'ayez crainte, nous appliquerons les mesures de la Santé publique, c'est-à-dire port du masque à l'arrivée (ou lors des déplacements) dans le local mais lorsque vous êtes assis à votre place, vous pouvez le retirer. Les bureaux respecteront la distanciation de 2 mètres. Il y aura désinfection des lieux avant et après.

### **FORMATION EN INFORMATION**

Encore une fois cette année, le Service de l'éducation des adultes du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, offre **gratuitement** à toute la population de la MRC des Basques, une formation en informatique débutant et/ou intermédiaire.

Début : 13 octobre 2020

Lieu : Trois-Pistoles

Enseignant : M. Sébastien Rioux

Coût : Gratuit

Inscription : 418 863-7720 #2249